



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU LUNDI 14 AVRIL 2014

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoints**.
Bernard LECOCQ ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ;
Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jocelyne LHOTTE ; Jean-Claude GIRET ;
Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

Secrétaire de séance : Denis ROLLAND.

Lecture du compte rendu de la séance du Vendredi 28 mars 2014 : aucune observation.



1/ INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Taux retenu en pourcentage de l'indice 1015, conformément au barème fixé par les articles du Code Général des Collectivités Territoriales, elles sont fixées ainsi :

- ☛ Pour le Maire : 40 % au lieu de 43 %
- ☛ Pour les 4 Adjoints : 12,40 % au lieu de 16,50 %

2/ VOTES des comptes administratif, comptes de gestion et affectations des résultats pour la commune, pour l'assainissement et pour le lotissement du Larris.

On demande des informations complémentaires. Les votes sont reportés à la prochaine réunion du conseil municipal.

3/ DÉLÉGATIONS DE FONCTIONS ET DE SIGNATURES AUX ADJOINTS

Elles ont été ainsi fixées :

- ☛ Yannig MERLIN, 1^{er} adjoint chargé des travaux.
- ☛ Colette JOLLIVET, 2^{ème} adjointe chargée des affaires sociales.
- ☛ Geneviève DELABY, 3^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires.
- ☛ Denis ROLLAND, 4^{ème} adjoint, chargé de la communication et de l'information.

4/ CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES FINANCES.

- ☛ Robert JOYOT ; Geneviève DELABY ; Colette JOLLIVET ; Alain CHOTEAU ; Jean-Claude GIRET ; Bernard LECOCQ ; Yannig MERLIN ; Denis ROLLAND.

5/ ÉLECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Ont été élus :

- ☛ Robert JOYOT ; Martine CANIVET ; Colette JOLLIVET ; Nadège PERROTTE ; Denis ROLLAND ; Gérard SOUFFLET.

Robert JOYOT nommera 5 autres membres, choisis hors du conseil municipal.

6/ ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU S.I.B.E.P.O.VI. (Syndicat Intercommunal pour la cantine de Berthecourt) :

- ☛ **Titulaires** : Geneviève DELABY ; Colette JOLLIVET. Nadège PERROTTE.
- ☛ **Suppléants** : Martine CANIVET ; Élodie THÉRY ; Claudine LEFEBVRE.

Mairie de PONCHON

60430 PONCHON - Téléphone : 03 44 03 31 58 - Télécopie : 03 44 03 46 17
mairie.de.ponchon@orange.fr

7/ ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES.

☞ Robert JOYOT ; Geneviève DELABY ; Colette JOLLIVET ; Nadège PERROTTE ; Martine CANIVET ; Élodie THÉRY ; Claudine LEFEBVRE.

8/ ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

☞ **Titulaires** : Robert JOYOT ; Geneviève DELABY ; Colette JOLLIVET ; Gérard SOUFFLET.
☞ **Auditeurs** : Olivier WAUTERS ; Yannig MERLIN, Denis ROLLAND.

9/ ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DES SOURCES DE SILLY-TILLARD

☞ **Titulaires** : Geneviève DELABY ; Bernard LECOCQ ; Alain CHOTEAU.
☞ **Suppléants** : Gérard SOUFFLET ; Yannig MERLIN ; Olivier WAUTERS.

10/ ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE L'OISE SE 60 :

☞ Denis ROLLAND.

11/ ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ AU SYNDICAT MIXTE DE L'OISE POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT

☞ Denis ROLLAND.

12/ CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES ASSOCIATIONS.

☞ Robert JOYOT ; Élodie THÉRY ; Colette JOLLIVET ; Jean-Claude GIRET ; Yannig MERLIN ; Denis ROLLAND ; Olivier WAUTERS.

13/ CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'INFORMATION.

☞ Robert JOYOT ; Geneviève DELABY ; Martine CANIVET ; Colette JOLLIVET ; Alain CHOTEAU ; Jean-Claude GIRET ; Denis ROLLAND ; Yannig MERLIN.

14/ AUGMENTATION DU CAPITAL DE L'A.D.T.O. (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise)

À l'unanimité, le conseil municipal approuve que le capital de l'A.D.T.O. soit porté de 60 000 € à 80 000 €

15/ DÉSIGNATION DU RÉPRESENTANT AUX L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALES DE L'A.D.T.O. (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise)

☞ Denis ROLLAND est élu à l'unanimité.

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

a) Augmentation du prix de l'eau liée à l'installation de l'assainissement collectif

Question posée par Gérard SOUFFLET

Les choses se présentent ainsi :

- | | |
|---|-------------------------|
| • notre part de la construction de la station de HERMES | 1,00 € / m ³ |
| • notre part de l'entretien de la station de HERMES | 0,60 € / m ³ |
| • l'entretien du réseau de PONCHON | 0,70 € / m ³ |
| | 2,30 € / m ³ |

Il faut y rajouter ce qui correspond aux travaux internes à PONCHON. Les marchés sont signés.

Restent à déterminer le montant des subventions, et surtout les conditions d'emprunt.

Rien pour le moment ne laisse entendre que l'augmentation du prix de l'Eau sera inférieure à 10 € par m³.